

Envoi par courrier et télécopieur : 450-424-8540

Québec, le 25 juillet 2007

Monsieur Marc Côté  
Directeur adjoint  
Ville de Vaudreuil-Dorion  
2555, rue Dutrisac, suite 200  
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 7E6

**Objet :   Projet d'amélioration du réseau routier à Vaudreuil-Dorion**

Monsieur le Directeur adjoint,

La commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir l'information complémentaire suivante :

1. En vous référant à la réalisation de projets routiers antérieurs, quelles sont les activités de construction que vous considérez non bruyantes ? Par le passé, quelles activités se sont déroulées pendant la nuit soit entre 19 h et 7 h ?
2. Est-ce que vous prévoyez la mise en place d'un système de traitement des plaintes 24 h sur 24 durant les travaux ? Le cas échéant, comment comptez-vous en faire la promotion ?
3. Veuillez nous déposer le chapitre 11.4.4 du CCDG du MTQ (ref. : PR3.1, p. 184) que la Ville s'est engagée à respecter dans le cadre de son projet.
4. Est-ce que, dans votre évaluation du climat sonore projeté, les débits ferroviaires considérés sont les mêmes que ceux pris en compte dans l'évaluation du climat sonore actuel ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 3 août prochain, compte tenu de l'échéancier des travaux de la commission.

Nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission